

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARGENTEUIL MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 23 juillet 2025 à 19 h 00, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

monsieur le conseiller Yvon Arnold, monsieur le conseiller Francis Léger, madame la conseillère Julie Léveillée, madame la conseillère Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

madame la conseillère Diane Bélair, madame la conseillère Cassandre Lescarbeau.

Monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1);

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Julie Léveillée **APPUYÉ** PAR : madame la conseillère Dawn Charles ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025 À 19 H 00

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
- 3. Affaires diverses
- 3.1 Nomination du représentant du conseil municipal au sein du Conseil local du patrimoine
- 3.2 Nomination de membres au sein du Conseil local du patrimoine
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance

ADOPTÉE.

2025-07-186



No de résolution

2025-07-187

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025

3. Affaires diverses

3.1 Nomination du représentant du conseil municipal au sein du Conseil local du patrimoine

Considérant que le *Règlement numéro 2020-03 établissant la création d'un conseil local du patrimoine* prévoit qu'un représentant du conseil doit être nommé ;

Considérant la volonté de madame la conseillère Julie Léveillée d'agir à titre de représentante.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Francis Léger **APPUYÉ** PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE NOMMER madame la conseillère Julie Léveillée à titre de représentante du conseil municipal au sein du Conseil local du patrimoine pour la durée de son mandat ou jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution.

ADOPTÉE.

2025-07-188

3.2 Nomination de membres au sein du Conseil local du patrimoine

Considérant la réception des candidatures de madame Louise Desmarais, madame Lise Perreault, madame Ginette Mayer et monsieur Charles Lapointe pour être membres du Conseil local du patrimoine ;

Considérant que ces candidatures répondent aux attentes du conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE NOMMER madame Louise Desmarais, madame Lise Perreault, madame Ginette Mayer et monsieur Charles Lapointe en tant que membres du Conseil local du patrimoine, pour un mandat de deux (2) ans, se terminant au mois de juillet 2027.

ADOPTÉE.

4. Période de questions

Les personnes adressent leurs questions au président de la séance.

2025-07-189

5. Levée de la séance

À 19 h 02, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold **APPUYÉ** PAR : madame la conseillère Dawn Charles ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE CLORE et lever la présente séance.



Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procèsverbal.

Gabriel Therrien

Directeur général et greffier-trésorier

Howard Sauvé Maire et

président d'assemblée

Gabriel Therrien Directeur général et greffier-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Howard Sauvé Maire et président d'assemblée



No de résolution ou annotation

